

Association  
de Science Régionale  
de Langue Française

XLV<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF  
(Association de science régionale de langue française)  
Université du Québec à Rimouski (UQAR)  
Rimouski, QUÉBEC, Canada  
les 25, 26 et 27 août 2008

« Territoires et action publique territoriale :  
nouvelles ressources pour le développement régional »

organisé par le *Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)*  
et ses partenaires (ACSR, GRIDEQ, GRIR, VRM, CRISES et le ministère  
des Affaires municipales et des Régions du Québec)

## **Dynamiques des systèmes de productions horticoles et développement territorial dans les Niayes (littoral nord-ouest du Sénégal)**

Ibrahima DIATTA  
Doctorant de géographie  
Université Gaston Berger de Saint-Louis  
Courriel : [ibrahima.diatta1@caramail.com](mailto:ibrahima.diatta1@caramail.com)

### **Résumé :**

Les Niayes (littoral nord-ouest du Sénégal), du fait de ses caractéristiques écologiques particulières, représentent une zone propice à l'horticulture. Un certain nombre de facteurs (climatiques, économiques, démographiques) ont contribué à leur conférer une image de « territoire de l'horticulture » où l'on rencontre différents aspects de l'horticulture : urbaine, périurbaine et rurale à travers un paysage composé des plus petites exploitations individuelles ou familiales jusqu'aux entreprises agricoles. Les Niayes abritent aussi d'autres activités dynamiques : l'agriculture pluviale, la pêche, l'élevage, les mines (Phosphates). L'émergence d'un système local d'acteurs autour de la mise en valeur de ces ressources nous donne bien des raisons de croire qu'on assiste à des processus de développement territorialisé. Dans le contexte de désengagement de l'Etat suivi par la décentralisation, on se demande bien où doivent se situer la place et le rôle de l'action publique et collective pour accompagner les dynamiques de développement territorial des Niayes.

**Mots clés** : Dynamiques agricoles, système de production, horticulture, développement territorial, action et/ ou dynamique collective, littoral, exploitation horticole, organisations de producteurs, acteurs, territoire.

**Classification** : C4

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

La chute des cours mondiaux de l'arachide accompagnant la crise pluviométrique depuis 1968 a progressivement entraîné la faillite du système agricole hérité de l'administration coloniale française (Bonnardel, 1992 ; Ninot, 2003-a ; Diop, 2004 ; Fall et Guèye, 2005). La baisse du prix des matières premières agricoles s'est accompagnée d'une paupérisation dans le monde rural. Pour apporter une solution à la crise des revenus en zone rurale, les pouvoirs publics du Sénégal ont souvent opté en faveur de nouvelles politiques et stratégies agricoles. La priorité a été d'abord donnée à une réorientation de l'agriculture vers l'objectif de sécurité alimentaire dans le cadre de la nouvelle politique agricole (NPA, en 1984) suite logique du plan d'ajustement structurel (PAS) (Ninot, 2003-b).

L'objectif premier a été de remettre en cause la politique du tout arachide et les prérogatives de l'Etat dans le développement et l'encadrement de l'agriculture. Ces programmes, proposés à l'Etat par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale, se sont soldés par des résultats peu convaincants : dysfonctionnement de l'approvisionnement, endettement chronique des producteurs, coûts de production élevés (Diop, 2002, 2004). D'ailleurs, le désengagement de l'Etat, la privatisation, la libéralisation des prix et des marchés, ont provoqué dans beaucoup de milieux l'accroissement de la précarité des conditions de vie et de l'économie rurale (Yung et Zaslasky, 1992).

Pour améliorer la situation des revenus, l'Etat tente, avec le régime issu de l'alternance politique en 2000<sup>1</sup>, de relancer l'économie rurale en encourageant la diversification des productions agricoles (République du Sénégal et FAO, 2006). Ce processus s'est concrétisé par le lancement des programmes ambitieux de production de maïs, manioc, sésame, riz, sorgho, *bissap*, tournesol entre 2003 et 2004. L'Etat compte ainsi, pour réussir la diversification des productions agricoles, sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des exploitations en favorisant l'émergence de l'entrepreneuriat agricole et rural (Malezieux et Moustier, 2005 ; Touré et Seck, 2005). Ces politiques visent à promouvoir des systèmes de production à haut rendement, ayant une haute valeur ajoutée, en lieu et place d'une petite agriculture paysanne familiale tournée vers l'autoconsommation.

Cette vision prendrait forme lorsque les productions agricoles sortiraient de « fermes modernes qui seront conduites par des entrepreneurs agricoles (...) formés au préalable à ce métier » (Enda/Syspro, 2001). Au nom de cette ambition, on assiste à une reprise des politiques de soutien à l'agriculture sous forme de programmes, plans et projets notamment, le programme « Sénégal agricole », le Programme National de Développement Agricole (PNDA), le plan Retour Vers l'Agriculture (REVA), l'aménagement des bassins de rétention, les subventions aux intrants et matériels agricoles<sup>2</sup> et plus récemment la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA).

Un grand espoir est placé dans l'expansion de la production horticole comme fer de lance des politiques de diversification, d'amélioration de la productivité et de la compétitivité des exploitations agricoles (République du Sénégal, 2004). Les filières horticoles constituent un terreau fertile pour observer les processus de modernisation de l'agriculture. En effet,

---

<sup>1</sup> En mars 2000, accède à la magistrature suprême du Sénégal, Me Abdoulaye Wade, à l'issue d'élections libres et démocratiques. Ainsi, le camp du *Sopi* (changement) arrive au pouvoir en évinçant le Parti Socialiste conduit par Abdou Diouf.

<sup>2</sup> Jusqu'en 2005 l'Etat du Sénégal n'a jamais accordé une subvention aux intrants et matériels horticoles. Seulement les grandes cultures en bénéficiaient.

l'horticulture s'installe progressivement dans les campagnes comme une activité majeure. Elle est aussi en plein essor autour et dans de nombreuses villes du pays. Elle contribue aujourd'hui à l'amélioration du niveau de vie des producteurs et à la sécurité alimentaire sans compter les nombreux emplois qu'elle fournit (Couty, 1991 ; Moustier, 1998 ; Pélissier, 2000 ; Akinbamijo et Fall, 2002 ; Kahane et Temple, 2003 ; Olanrewaju, 2004). Souvent considérée comme une culture qui alimente le « vivrier marchand » (Chaléard, 1996), l'horticulture se positionne, au Sénégal, comme une composante de plus en plus importante de l'agriculture et semble prendre des proportions d'une culture de rente.

Le choix de la zone des Niayes pour étudier les dynamiques en œuvre des systèmes de productions horticoles et les perspectives de développement territorial s'explique d'abord par le fait que c'est la plus grande zone de production horticole du Sénégal, ensuite par la croissance de la production et enfin par l'émergence et la diversité d'acteurs (acteur-individu, acteur-aménageur-politique, ONG, organisation de producteurs) qui contribuent à la promotion de l'horticulture. Prend ainsi forme un système local d'acteurs autour de la production horticole qui nous donne bien des raisons de croire qu'on assiste à la conception d'un développement territorial. Et cela, d'autant qu'on retrouve dans ce que l'on peut qualifier de « territoire de l'horticulture » (les Niayes) différents aspects de l'horticulture : urbaine, périurbaine et rurale. L'horticulture développée dans cette zone est composée des plus petites exploitations individuelles ou familiales jusqu'aux grandes entreprises agricoles.

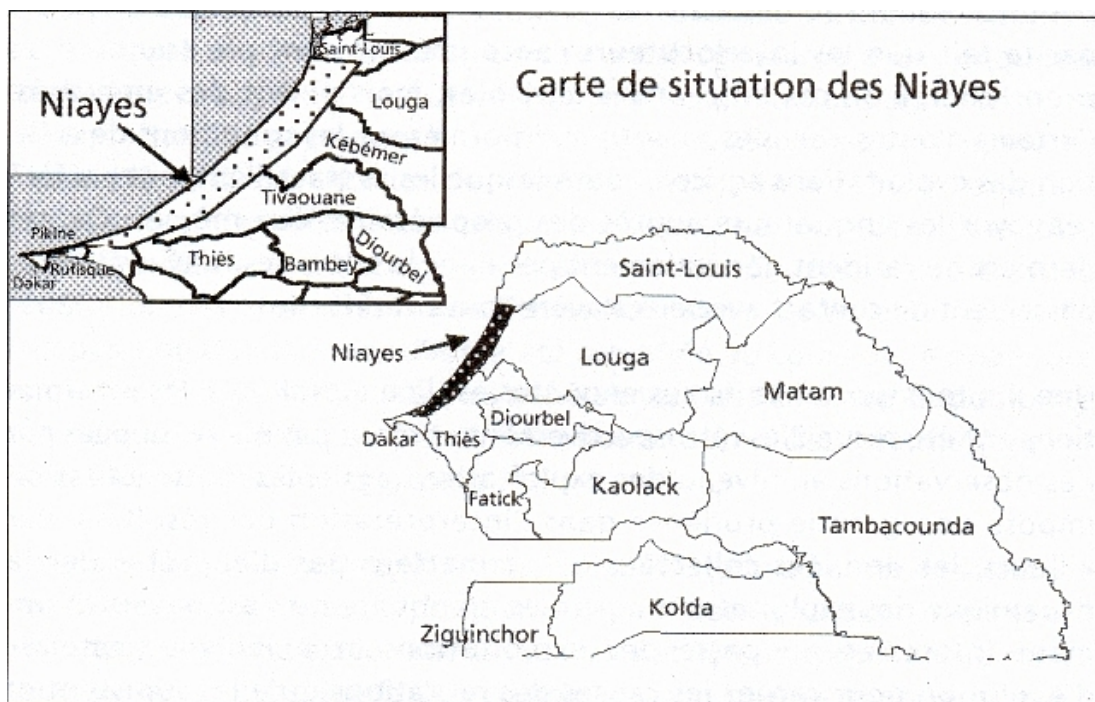
La poussé démographique des villes, après avoir favorisée la production horticole, engendre maintenant une pression sur les ressources naturelles et foncières qui devient source de préoccupation pour le contrôle et utilisation stratégique de l'espace. Ce qui appelle à une bonne gouvernance territoriale eu égard à la présence dans les Niayes d'activités dynamiques tels la pêche, l'élevage, l'extraction minière (phosphate). Les dynamiques territoriales et spatiales qui en découlent, ajoutées aux problématiques de la production horticole confèrent à cette zone un statut de véritable laboratoire d'innovations techniques, sociales, politiques et économiques. L'intégration et la coordination entre les activités, les ressources et les acteurs permettent de mettre en place les conditions de l'émergence d'un développement territorial dans les Niayes.

## **PROBLEMATIQUE DE LA PRODUCTION HORTICOLE, ARTICULATION AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

En Afrique tropicale, l'approvisionnement alimentaire des villes par les espaces intra et périurbains d'une part, et par les zones rurales d'autre part, constitue un enjeu de développement majeur qui intéresse au plus haut point les pouvoirs publics, les bailleurs de fond, les ONG et les organisations de producteurs (Berschenk et *al.*, 2000 ; Boiral et *al.*, 1985). La production d'aliments frais à destination des villes est une activité en pleine expansion. Elle contribue non seulement à améliorer le niveau de vie des producteurs mais elle participe aussi largement à la création de valeur ajoutée au niveau macro-économique (Moustier, 1998 ; Kahane et Temple, 2003 ; Ninot, 2003 ; Soule, 2003). Autours des villes, l'agriculture périurbaine prend de plus en plus une place importante grâce à des conditions bioclimatiques avantageuses et à la présence de marchés grandissant qui offrent aux producteurs des prix incitatifs (Olanrewaju, 2004). Le thème de l'approvisionnement des centres urbains se situe ainsi au cœur des relations villes / campagnes marquées par une influence des activités rurales et par les effets des marchés urbains (Pélissier, 2000).

Au Sénégal, les contre-performances de l'agriculture et le déficit alimentaire – à cause du double contexte de crise climatique et des effets pervers de l'ajustement structurel, qui a entraîné des difficultés d'accès au crédit et aux intrants ; en plus de la crise des cultures de rente traditionnelles (arachide, coton, etc.) liée en partie à la baisse des cours mondiaux – ont favorisé depuis deux décennies le développement de l'horticulture à destination de la consommation urbaine (Diop, 2002 ; Fall et Guèye, 2005). Il y a eu semble-t-il, un effet des bons prix qu'offrent ces marchés sur l'adoption des cultures horticoles d'abord en contre-saison et ensuite comme activité agricole principale. Progressivement, l'horticulture s'est dessinée comme une alternative aux cultures traditionnelles de rente en crise pour faire face à la crise des revenus qui a frappé longtemps le secteur de l'agriculture, occupant 70 % de la population nationale active. Au plan économique, elle affiche une croissance moyenne annuelle de 3,3 %, depuis 1994 année de dévaluation du franc CFA, là où le secteur agricole en générale régresse de 1,3 % par an (ISRA, 2000). Pour le producteur, cela se traduit souvent par une amélioration de ses recettes annuelles et de son pouvoir d'achat.

L'écosystème des Niayes, du fait de ses caractéristiques naturelles, représente une zone favorable pour l'exploitation horticole (Bonnardel, 1992 ; Cissé, 2000 ; Ndiaye, 2000 ; Fall et *al.*, 2001 ; Akinbamijo et Fall S.T., 2002 ; Fall et Guèye, 2005 ; Touré et Seck, 2005 ;). Il est aussi un cadre privilégié pour observer des processus de recomposition spatiale et territoriale qu'accompagne l'émergence de nouveaux acteurs et institutions qui coopèrent et s'affrontent pour des enjeux très variables. La zone des Niayes se situe au nord-ouest du Sénégal. Elle s'étend le long de la frange côtière et son arrière-pays sur une longueur d'environ 180 km avec une largeur variant entre 5 et 30 km (Fall et *al.*, 2001). Elle est comprise entre quatre régions administratives : Dakar, Thiès, Louga et Saint-Louis. Les Niayes constituent une région écologique particulière, marquée par un échelonnement de dunes entrecoupées de dépressions qui abritent une écologie relique subguinéenne. Son hydrographie est relativement riche en points d'eau et repose sur une importante nappe phréatique (Sall, 1982 ; Ndiaye, 2000). Sa position de marges maritimes combinée à ses conditions biophysiques très favorables donnent à cet écosystème une importance économique qui a favorisée une forte attraction pour les populations.



Toutefois, les Niayes se caractérisent aussi par sa vulnérabilité de son écosystème notamment ses ressources naturelles et particulièrement ses ressources en eau. Aussi, la dynamique littorale à l'œuvre (transport de grande quantité de sédiments de la côte vers l'intérieur des Niayes) accentue la perte des terres propices au maraîchage.

Les Niayes couvrent 12 communautés rurales (267.522 hbt, en 2003) en plus d'une importante armature urbaine (8 villes soit 566.711 hbt et Dakar 2.268.542 hbt) le long de la nationale N° 2 qui longe cette bande de terre. Ce qui fait qu'au plan démographique, la région se caractérise par une importante présence humaine. Elle reçoit un flux migratoire important, qui porte à 7 % la croissance démographique annuelle alors que le croît naturel ne se situe qu'à 2.7 %.

Les Niayes servent de zone d'attraction pour l'horticulture en expansion en zone rurale comme autour des villes (Fall et *al.*, 2000). Cette attraction démographique s'explique aussi par l'existence de plusieurs activités dynamiques : la pêche (centres de pêche de Lompoul, Fass Boye et Kayar), l'élevage (1 % du cheptel bovin, 3 % des petits ruminants et une part très importante d'aviculture), les mines (Phosphates). Ce qui accentue la compétition pour l'accès et l'utilisation du foncier par les différents acteurs des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du tourisme, mais aussi, les populations en quête d'espace d'habitation.

### **« Territoire de l'horticulture » et l'émergence du développement territorial**

La production horticole peut-elle être au centre de l'émergence d'un développement territorial, ou ne favoriserait-elle que le développement économique et social dans les Niayes ? Dans un contexte de désengagement de l'Etat des prérogatives d'encadrement et de développement de l'agriculture suivi par un processus de décentralisation quelle serait la part de l'action publique et collective dans la conception d'un développement territorialisé ?

L'horticulture, désigne science et art de la culture des fruits, des légumes, des fleurs, des arbustes et des arbres fruitiers ou ornementaux. L'horticulture est principalement divisée en deux branches. La première est l'horticulture vivrière ou comestible, qui comprend les cultures légumières de plein champ, maraîchères ou potagères ainsi que l'horticulture fruitière, dite pomologie. La seconde est l'horticulture ornementale ou non comestible qui comprend la floriculture, l'arboriculture d'ornement, les pépinières et la production de plantes à bulbes. L'horticulture d'ornement a trait au cadre des jardins d'agrément, aux parcs et aux espaces verts (Encyclopédie Microsoft Encarta, 2008).

C'est bien de l'horticulture vivrière et comestible dont il est question ici : le maraîchage, l'arboriculture et la floriculture. L'horticulture fut introduite par l'administration coloniale française d'abord à titre d'essai à Richard-Toll puis à Saint-Louis, dans les années 1820, (Bonnardel, 1992), ensuite à Dakar dans les années 1830 (Thiam, 1972 cité par Ndiaye, 2000). A la faveur d'une urbanisation croissante et de la crise des cultures de rente, l'horticulture a été progressivement adoptée par les populations du littoral nord-ouest parce qu'en sus des *légumes-condiments* ajoutés aux repas, elle offre un complément substantiel de revenus. L'arboriculture fruitière (oranges, citrons, mandarines, manguiers, anacardiens, etc.) est estimée à peu près au quart de la production nationale en fruits. La floriculture est pratiquée dans la ville de Dakar et périphérie et par des entreprises agricoles pour exportation. Avec 70 à 80 % de la production nationale, le maraîchage à destination des centres urbains est véritablement la culture dominante.

Une entrée par les systèmes de productions horticoles permet de découper en trois zones significatives les Niayes (Fall et *al.*, 2001). Les Niayes du nord, communément appelée le Gandiolais, s'étend de Saint-Louis au sud de Potou. Au plan physique, elle constitue la zone qui a le plus subi les effets de la sécheresse. Ces effets se traduisent par la baisse continue des lentilles d'eau douce et de la nappe phréatique qui provoquent une salinisation des puits et des sols (Kane et Niang, 2007). On a aussi dans cette partie ce que l'on peut considérer comme une forme émoussée des Niayes : des cuvettes très réduites, peu profondes, insérées entre des dunes de taille petite et en proie à l'érosion éolienne particulièrement active (Ndiaye, 2000).

C'est dans ce contexte de dégradation progressive du potentiel agricole et d'une croissance démographique que se développe néanmoins l'horticulture (maraîchage et arboriculture) (Bonnardel, 1992). L'agriculture reste dans cette zone familiale et paysanne : exploitations très sommaires, moyens de production encore traditionnels (exhaure et irrigation manuelle), une maîtrise aléatoire de l'utilisation des intrants et des pertes post récolte qui hantent chaque fois les producteurs. La productivité des exploitations y est la plus faible de toute la région. La production se fait à travers un terroir densément occupé avec très peu de mise en jachère (Touré et *al.*, 2005). Les exploitations sont souvent monocultures : soit de l'oignon, soit de la carotte ou des choux.

Les Niayes du centre s'étendent de Lompoul à Mboro. Elles se caractérisent par de vastes cuvettes qui s'étendent sur des dizaines d'hectares. La disponibilité de l'eau et des terres cultivables encourage la production horticole (Touré et *al.*, 2005). Toutefois, la situation n'est pas similaire dans toute la zone. Les cuvettes sont plus nombreuses et plus étendues au fur et à mesure qu'on s'approche de Mboro. Dans la zone de Lompoul, les grandes dunes rouges sont très présentes et les cuvettes sont moins humides. Ce qui fait que l'essentiel de la production se déroule autour des dunes semi fixes où la nappe se situe entre 4 à 7 m de profondeur. Néanmoins, une partie de la production se pratique dans les dépressions qui entrecoupent ces dunes ogoliennes. En terme de type d'exploitations horticoles, on y observe toutes les catégories, allant des plus petites exploitations individuelles aux grandes exploitations. Au niveau spatial, les grandes exploitations se situent autour de l'axe Fass Boye – Diogo et Mboro où le potentiel de terre cultivable est plus important (Touré et Seck, 2005).

Les Niayes du sud, correspondent à la région naturelle du Cap Vert : de Notto Gouye Diama en passant par Sangalkam jusqu'à Dakar *intra-muros*. Ce sont des Niayes à toposéquence très basse avec une bonne disponibilité en eau. Cette zone se caractérise par une forte concentration démographique, où les besoins grandissants d'habitation phagocytent les espaces agricoles (Cissé, 2000 ; Fall et *al.*, 2001 ; Touré et Seck, 2005 ; Ba, 2007). Les opportunités offertes par les marchés urbains, qui proposent des prix incitatifs, accentuent la pression sur les ressources naturelles. On assiste à une horticulture périurbaine qui est souvent le fait de populations issues en majorité de l'immigration rurale (Fall et *al.*, 2001 ). Elle est de type intensive et diversifiée avec une assez grande productivité.

Suivant le même zonage nous avons d'autres systèmes de production. Sur les marges orientales des Niayes du nord, se pratique une agriculture sous pluie (arachide, mil, maïs, etc.) en régression, un élevage bovin de type transhumant (contre-saison) avec des troupeaux venus du centre ouest du pays (Akinbamijo et *al.*, 2002 ; Touré et *al.*, 2005). Cette zone n'est pas réputée pour offrir des ressources végétales exploitables si ce n'est quelques ressources ligneuses steppiques qui poussent sur les dunes ogoliennes. En revanche, l'extraction du sel au niveau des salines dans le Gandiolais offre des revenus substantiels aux femmes qui la

pratiquent (Bonnadel, 1992). Il en est de même pour la pêche au niveau du site de transhumance de Poutou-sur-mer et certains villages dans le Gandiolais.

Comme les Niayes du nord, l'agriculture sous pluie et l'élevage bovin et de petits ruminants se développent sur les dunes ogoliennes (Touré et *al.*, 2005 ; Ba, 2007). Ce qui est spécifique dans ce cas, c'est l'exploitation des ressources ligneuses qui a créé dans certaines petites villes des activités de vannerie particulièrement lucratives. Les feuilles de rônier et de palme (végétation de type subguinéenne dont l'existence témoigne d'un ancien peuplement et particularise l'écologie des Niayes) ainsi que le bois prélevé sur les dunes donnent ainsi au foncier une dimension économique peu étudiée. L'exploitation forestière est très présente dans cette zone à travers la coupe et reboisement de la bande à filaos. Il existe sur la façade maritime deux grands centres de pêche artisanale : Lompoul et Fass Boye (Diop, 2007). La pêche est ici étroitement associée à l'activité agricole d'autant qu'on retrouve souvent dans les deux cas les mêmes acteurs. C'est aussi dans cette zone que se sont installées les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) pour l'extraction du phosphate sur les marges de cette unité écologique.

L'exploitation des ressources ligneuses dans le cadre de la vannerie est aussi pratiquée sans que l'on sache exactement les règles d'usages et les modalités d'accès. Tout au long des routes dans les petites villes et bourgs, les étales des produits issus de la transformation de ces ressources témoignent de l'importance de cette activité. L'extraction du sel autour du lac Retba (lac Rose) est une activité majeure du point de vue relation homme ressources renouvelables (Sakho, 2007). Il se développe autour du lac une activité artistique et de commercialisation d'objet d'art liée à la présence touristique. La pêche complète la gamme des formes de mise en valeur des ressources renouvelables (Diop, 2007). Le centre de pêche artisanale de Kayar en est le symbole ; sans doute l'un des plus importants centres de pêche des Niayes.

Ces activités socio-économiques particulièrement dynamiques en ont fait une zone de forte attraction pour les populations. Les flux migratoires se sont accélérés depuis les années 1970, entraînant de fortes concentrations démographiques. Il s'ensuit une émergence de pôles de développement économique qui sont progressivement reliés entre eux. Quelles sont les mutations socio-économiques liées à cette dynamique démographique ? Ont-elles été favorables à l'émergence d'une économie locale ?

Par ailleurs, la mise en valeur des ressources spécifiques aux Niayes soulève des difficultés de gouvernance territoriale dans le contexte de décentralisation. La gouvernance territoriale peut se définir comme l'exercice de l'autorité et du contrôle au sein d'une société dans le cadre de la gestion de ses ressources en vue du développement social et économique (Bird et Vaillancourt, 1997). Elle implique, l'interaction avec les collectivités locales mais également l'ensemble des organisations représentatives de la société civile ainsi que le secteur privé, qui doivent s'engager dans un partenariat pour le développement (Shah, 1998). La décentralisation consisterait à faire participer les populations dans la gestion des affaires publiques locales et de favoriser ainsi l'approche ascendante du développement. Elle peut être une manière de partager le pouvoir, les ressources et les responsabilités (Requier-Desjardins, 2003, Magrin, 2007). La décentralisation et les systèmes productifs locaux sont des processus liés dans la pratique et se favorisent mutuellement mais relèvent de deux approches différentes. La décentralisation est une politique de l'Etat de transférer des compétences à des échelons territoriaux inférieurs tandis que les systèmes productifs locaux constituent des dynamiques autonomes de mise en valeur des territoires souvent sans l'intervention de l'Etat

(Pivetaeu, 2005 ; Dansero, 2005 ; Magrin, 2007). L'articulation décentralisation et développement territorial serait-il possible en faveur d'une bonne gouvernance quand on sait que les activités socio-économiques concernées ne sont pas transférées aux collectivités locales par la loi 96-06 portant décentralisation au Sénégal ?

### **Quelle définition du territoire pour le développement territorial ?**

Le dictionnaire *Littré* (1971) présente le territoire comme « l'étendue de terre qui dépend d'un Empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction ». Cette définition très juridique et politique, d'apparence restrictive repose sur une conception largement influencée par le territoire en éthologie. Le territoire marqué par le comportement agressif des animaux délimitant et défendant leur milieu est comparé au territoire des sociétés humaines résultant du partage politique de l'espace géographique (Di Méo, 1998). Aussi, on apprend avec Brunet et Dollfus (1990) que le territoire comporte un sens banal et un sens fort. Au premier, c'est seulement une portion quelconque de l'espace terrestre, en général délimitée. En son sens plus complexe, contient une idée d'appropriation, d'appartenance, ou au minimum d'usage. En d'autres termes, il est l'espace dans lequel on vit, dont on vit, que l'on « marque » et pour lequel on se battrait. Le territoire permet d'élaborer les principes sociaux d'identité et de l'altérité. *In fine*, le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes (humains) qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité (Di Méo, 1998).

La conception de Bernard Débarbieux qui définit le territoire comme « agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité » (*in* Lévy et Lussault, 2003) nous semble à mieux de rendre compte de toutes ces acceptions. Elle est sous-tendue par les enjeux se rapportant aux questions de matérialité, de l'appropriation, de la configuration spatiale et de l'auto-référence. De plus, elle s'adapte parfaitement au contexte de mondialisation. En rapport à cette conception, Pecqueur (1996) dira que le territoire est un résultat, une réalité qui se cristallise dans les configurations telles que les districts, les milieux innovateurs ou bien les systèmes productifs locaux. Le territoire peut se définir comme un ensemble d'actifs spécifiques c'est-à-dire d'actifs qui ne peuvent se retrouver sous la même forme dans d'autres lieux, dont jouissent tous les acteurs d'un territoire à des degrés divers, et qui s'opposent aux ressources génétiques, qui peuvent se trouver dans de nombreuses localisations (Pecqueur, 2005).

Parallèlement à la mondialisation est revenu, au premier plan du débat scientifique sur les approches du développement, le concept de territoire et cela, au nom du développement. En effet, loin d'une uniformisation attendue des relations économiques, sociales et culturelles, la mondialisation favoriserait aujourd'hui l'affirmation et la valorisation de différences des territoires. C'est dans ce sens d'ailleurs que les territoires se voient entraînés dans une logique de concurrence que méconnaissent souvent les Etat-nations (Pecqueur, 2000 ; Zimmermann, 2005 ; Margetic, 2005).

Pour répondre à l'objectif du développement, les politiques de décentralisation participe à la formation de territoires infranationaux de même que la mondialisation impose des regroupements en territoire supranationaux (sous-région ou continental). Il se pose dès lors, la question de comment appréhender le territoire local (créé par la décentralisation) dans son articulation au global ? Quelle échelle serait pertinente ? Pecqueur (1996) propose une démarche en termes de « tectonique des territoires ». C'est en fait une métaphore (qui renvoie



aux phénomènes invisibles et souvent oubliés agissant continuellement comme des plaques tectoniques) qui consiste à appréhender le territoire à travers un mouvement long générateur d'événements, dont la nature n'est pas purement économique mais aussi culturelle, sociale et politique. Le territoire serait un cadre spatial de manifestation et de concrétisation des processus d'acteurs ou d'intermédiation entre les multiples trajectoires d'acteurs autour des ressources. Ce qui aura pour avantage de dépasser cette notion floue du territoire et de lier le local au global. Dans cette perspective, le territoire ne serait plus un lieu géographique limité avec des caractéristiques données, mais une entité dynamique dans l'espace et dans le temps, qui se « nourrit de multiples gènes qui permettront ou non une certaine dynamique, une cohésion, une prise de conscience et de pouvoir » (Pecqueur, 1996).

Toutefois, Raymonde Séchet et Régis Keerle (2007) nous appelle à beaucoup plus de précision quand on utilise le terme de territoire entre le mot, la notion et le concept. Son appellation est souvent mal contrôlée. Il conviendrait donc, à minima, de préciser de quel territoire l'on parle mieux, de tenter d'en expliquer les sous-entendus et d'en circonscrire les zones d'ombre et les présupposés. Dans ce travail, c'est bien le concept de territoire que nous privilégions, produit d'une construction sociale, produit de l'action collective. En Europe les territoires ont une histoire millénaire mais la construction des Niayes comme « territoire de l'horticulture » est toute récente, quelques décennies. On évoque de plus en plus « l'intelligence des territoires » pour désigner à la fois leurs ressources mais aussi leurs capacités à les mobiliser et à les gérer positivement, ce qui renvoie aux compétences disponibles, aux potentialités d'innovation et d'initiative ainsi qu'aux possibilités de mobilisation collective pour une bonne gouvernance des territoires (Hérin, 2007). Alors, les Niayes seraient-elles un « territoire intelligent » ? Le territoire est le produit d'une construction d'acteurs. Qui sont ces acteurs dans le cas des Niayes ? La spécialisation du système de production agricole dans le domaine de l'horticulture permet-elle la construction d'un système local d'acteurs ?

### **Du développement local au développement territorial**

Le développement local désigne selon son principal théoricien Bernard Pecqueur (Pecqueur, 2000) des « dynamiques endogènes de développement économique observées sur des territoires ». Pour l'Organisation internationale du travail (OIT), il s'agit d'un processus participatif avec collaboration d'acteurs publics et privés d'un territoire, pour la définition et la réalisation d'une stratégie de valorisation des avantages comparatifs locaux, avec comme objectifs d'augmenter l'emploi digne et de stimuler l'économie (Bin et al 2005 cité par Magrin, 2007). A. Piveteau, considère que « le développement local combine une mobilisation d'acteurs locaux ancrés dans une même réalité socio-spatiale, une valorisation de ressources locales et une émergence productive » (Piveteau, 2005). L'enjeu du développement local consistait « à mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent » (Pecqueur, 1989). Il ressort de ces différentes définitions un certain nombre de mots clés : acteurs locaux, mobilisation, projet, territoire, endogénéité, identification collective. Bernard Pecqueur nous rappelle que le local tel qu'il l'entendait n'était pas « localiste », puisque le développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension (Pecqueur, 2000). Il semble préférable de parler de développement territorial.

Ce type de développement fait modèle à partir de la constitution d'une entité productive essentiellement ancrée dans un espace géographique. Le développement territorial désigne alors « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie

d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire » (Pecqueur, 2005).

- Ce type de développement ne peut se décréter, c'est une construction d'acteurs même si les politiques publiques appropriées peuvent stimuler et mobiliser les acteurs. Cette construction ne peut se concevoir qu'en dynamique et donc insérée dans le temps.
- Il s'agit d'une stratégie d'adaptation dans la mesure où ce processus est réactif vis-à-vis de la globalisation. Cette stratégie vise à permettre aux acteurs des territoires de réorganiser l'économie locale face à la montée des concurrences à l'échelle mondiale.
- Le mécanisme de territorialisation repose sur le principe de spécification des actifs, c'est-à-dire la recherche de la ressource propre au territoire qui permet à celui-ci de se différencier vis-à-vis de son voisin plutôt que d'être en concurrence sur des productions standard.

Le développement territorial permet d'appréhender du local dans le global. Les Niayes correspondent bien de ce point de vue aux caractéristiques d'une dynamique de développement territorial. C'est pourquoi il semble plus pertinent, pour étudier les enjeux de la production horticole dans les Niayes, de parler de développement territorial.

## **QUESTION PRINCIPALE DE RECHERCHE**

La question principale qui sous-tend ce travail de recherche peut être énoncée de la façon suivante : quels sont les enjeux et les difficultés de la promotion de la production horticole dans les Niayes ? Pour quel développement territorial ? Le régime issu de l'alternance politique intervenue en 2000, se fonde sur le postulat selon lequel la relance de la croissance agricole passe nécessairement par la promotion de nouvelles structures de production : des entreprises agricoles. Cela permet-il de mobiliser tous les acteurs du système productif horticole des Niayes ?

## **QUESTIONS SPECIFIQUES DE RECHERCHE**

Cette question principale nous donne l'occasion de décliner les questions spécifiques suivantes :

1. Est-ce que la présence de grandes entreprises agricoles stimule-t-elle l'augmentation de la productivité et la compétitivité des exploitations horticoles familiales paysannes dans les Niayes ?
2. Est-ce la diversité des producteurs et d'acteurs permet l'émergence d'une dynamique collective horticole dans les Niayes ? Quels place et rôle pour l'action publique ?
3. Quels sont les enjeux et les difficultés d'une activation d'une action et/ ou dynamique collective de production horticole dans les Niayes ?

## **HYPOTHESES**

Pour répondre à ces questions, nous avons dégagé un certain nombre d'hypothèses :

**Hypothèse de base** : La promotion de la production horticole en améliorant la productivité et la compétitivité des exploitations favoriserait l'émergence d'un développement territorial dans les Niayes.

**Hypothèse 1 :** La présence dans les Niayes d'entreprises agricoles stimule une amélioration des performances des exploitations paysannes, accroît les opportunités de marché et augmente les revenus des producteurs.

**Hypothèse 2 :** Les enjeux, les logiques et les échelles socio-économiques des acteurs et institutions en présence prédisposent à une activation d'une dynamique collective de production horticole.

## **OBJECTIFS VISES**

L'objectif général visé à travers ce travail de recherche est de décrire et d'analyser les dynamiques spatiales et de développement territorial dans les Niayes liées à l'exploitation horticole. En plus de cet objectif général, nous visons à :

- Analyser les contraintes (coût des intrants et matériels agricoles, l'accès à l'eau, problème de gestion, commercialisation, etc.), les limites des stratégies adaptatives des horticulteurs face au désengagement de l'Etat, au contexte d'ouverture des marchés et de concurrence dans lequel ils ont été placés ;
- Montrer les limites de l'encadrement technique et d'appui conseil pour le développement de la production horticole ;
- Etudier les pratiques culturelles, leurs conséquences sur l'environnement et sur les ressources naturelles ;
- Décrire les processus d'accès à la terre et la pression foncière ;
- Identifier les processus d'innovation et de modernisation de la production horticole ;
- Etudier les conditions d'accès aux sources de financement ou d'investissement ;
- Comprendre les interrelations entre marchés de consommation et système productif horticole des Niayes ;
- Identifier les dynamiques organisationnelles ;
- Etablir les dynamiques et changements sociaux à l'œuvre dans les Niayes ;
- Mesurer la contribution de l'horticulture au développement territorial.

## **METHODOLOGIE**

Pour cerner les dynamiques des systèmes de productions horticoles afin de décrire et comprendre l'émergence du développement territorial dans les Niayes, nous avons opté de croiser les méthodes quantitatives et qualitatives proposant des indicateurs de développement d'une part, une méthode expérimentale concernant le suivi de la production horticole d'autre part. Notre méthodologie s'établit ainsi autour de trois axes de recherche.

### **Mise en place d'un système d'acquisition et de collecte de données**

La collecte des données nous permettra de nous imprégner de la situation de la production horticole dans les Niayes, les tendances, les contraintes, les perspectives. Il s'agit de la revue documentaire et des enquêtes de terrain. Nous nous consacrerons à une documentation livresque pour tirer profit des travaux de recherche consacrés à la zone des Niayes d'une part et au développement territorial d'autre part. Nos recherches se concentrent sur le champ de la géographie sociale, de la géographie régionale et de la géographie économique. Les ouvrages que nous consulterons porteront aussi sur les relations villes / campagnes, et les concepts ou

les notions de territoire, de littoral, d'agriculture périurbaine, d'horticulture, de pôle de croissance, de développement régional, de développement local et/ ou territorial, de décentralisation, d'acteurs, de système productif localisé et d'activation de dynamique collective.

Pour le travail de terrain, précisons que le choix des sites d'enquête se fera sur la base des localités qui soient des pôles de développement agricole, selon la diversité des problématiques de développement, de la production horticole, les grandes mutations et changements à l'œuvre que l'on observe dans les différentes zones des Niayas. Le travail de terrain sera conçu de sorte à collecter au maximum les informations portant sur les caractéristiques des exploitations, les performances économiques, les modes d'accès à la terre, les processus d'innovation en cours, le rôle des organisations de producteurs, la présence de l'Etat, les filières de commercialisation, les filières d'accès aux intrants et matériels agricoles, l'accès au crédit, les menaces sur l'environnement provoquées par les systèmes de production, les stratégies d'acteurs et les processus d'adaptation des producteurs. Pour cela, nous avons préalablement identifié quatre cibles : les structures d'encadrement et d'appui conseil (DRDR, ANCAR, les projets, etc.), les organisations de producteurs (GIE, associations villageoises, associations faïtières et mutuelles de crédit), les exploitations et les commerçants et les *baana-baanas*. Notre stratégie pour collecter les informations va porter sur des questionnaires et guides d'entretien ouvert ou demi structuré en individuel ou en groupe.

En rencontrant les structures d'encadrement et d'appui conseil, notre objectif sera de traiter globalement des politiques agricoles ayant trait à ce secteur sous forme d'analyse systémique ; diagnostiquer l'état actuel (structurel et conjoncturel), les atouts à valoriser, les limites et contraintes des zones de production et les perspectives. Nous étudierons les relations pouvoirs publics, initiatives privées et organisations de producteurs. L'analyse des impacts des organisations de producteurs sur les conditions de production, de commercialisation et le renforcement des capacités de ses membres constituent un point important de cette recherche. Nous chercherons à apprécier le niveau de diversification. Nous allons aussi chercher à établir les profils des entreprises agricoles et des périmètres paysans familiaux. Enfin, les commerçants et les *baana-baanas* feront l'objet d'étude : les premiers sur les intrants et le matériel agricole et les seconds sur la commercialisation des produits horticoles. Nous analyserons les circuits de commercialisation des produits horticoles cultivés dans les Niayas, depuis les petits marchés locaux jusqu'aux grands marchés nationaux.

### **Mise en place d'un dispositif de suivi de la qualité de l'environnement**

Il s'agit de mettre en place un dispositif d'observation et de suivi des indicateurs de la qualité de l'environnement dans les zones de production. La première dimension sera de suivre la qualité de l'eau de la nappe phréatique et des lentilles d'eau douce ? Est-ce que les pratiques agricoles n'altèrent pas cette eau ? Est-ce que l'eau n'est pas chargée de produits chimiques provenant des périmètres agricoles ? Est-ce que les taux de salinité des puits et sources d'eau des Niayas ne constituent pas une contrainte ? Nous nous appuierons sur le réseau de piézomètres de la Direction de la Planification des Ressources en Eaux (DGPRE) existant dans cette zone, pour procéder périodiquement à des prélèvements. La seconde dimension est l'étude des impacts toxicologique de l'utilisation des intrants chimiques. Les conséquences de l'utilisation de ces produits sur la santé du producteur et du consommateur, la détérioration de la qualité des sols seront analysés au fin. L'objectif est de montrer les facteurs qui freinent le développement de l'horticulture et les risques que peuvent engendrer ces pratiques agricoles.

Cette dimension environnementale est importante puisqu'elle permet de répondre aux nombreuses questions sur la viabilité des exploitations agricoles dans les Niayes.

### **Traitement des données et analyse spatiale**

A travers cet axe de recherche, il sera question d'utiliser des outils comme les Systèmes d'information Géographique (SIG) et la télédétection pour spatialiser les dynamiques horticoles à l'œuvre. Il s'agirait d'analyser l'occupation des surfaces horticoles emblavées par exemple et de pouvoir constater les évolutions. A l'aide de la télédétection, nous pourrions affiner ces informations grâce à des analyses diachroniques et synchroniques d'images satellitaires Spot et Landsat. Les images à grande résolution (Image Spot, 10 voire 2 m) nous permettront d'analyser d'une part, les finages des sites de production et d'autre part, les mutations en cours. En ce qui concerne celles à petites résolutions (Image Landsat), elles nous offriront l'opportunité d'observer les comportements phénologiques des cultures et des grandes tendances horticoles. Elles nous permettront également d'analyser l'ensablement, la salinité, la pollution des terres cultivables. Pour cela nous allons utiliser des photos et images de dates différentes.

### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- AKINBAMIJO O.O. et al., 2002. *Actualité dans l'intégration agriculture élevage dans les villes ouest africaines*, International Trypanotolérance Centre, ISRA et CRDI, Dakar, 213 P.
- BA A., 2007. « Hydrologie » In NDIAYE P. (éd.), *Atlas du Sénégal*, les Editions J.A., Paris, pp. 86-87.
- BERSCHENK T. et al., 2000. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Editions Karthala et APAD, Collection « Hommes et Sociétés », 318 p.
- BIRD R. et VAILLANCOURT F., 1997. « Décentralisation financière et pays en développement : concepts, mesure et évaluation, in *Cahiers de Recherche*, Université de Montréal.
- BOIRAL P. et al., 1985. *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Karthala.
- BONNARDEL R., 1992. *Saint-Louis du Sénégal : mort ou naissance ?* Paris, l'Harmattan,
- BRUNET R. et DOLLFUS O. (dir.), 1990. « Mondes nouveaux » in *Géographie Universelle*, Montpellier, Hachette / reclus.
- CHALEARD J. L., 2002. « Marchés et vivriers marchands en Afrique Occidentales : le cas de la Côte D'Ivoire » in BART F. et al. (dir.), *Historiens géographes* n° 379, numéro spécial, *Regard sur l'Afrique*, pp. 111 122.
- CISSE I., 2000. *Utilisation des substances chimiques dans le système horticole-élevage de la zone des Niayes*, Thèse de troisième cycle de géographie de l'UCAD, 190 p.
- COUTY P., 1991. « L'agriculture africaine en réserve. Réflexions sur les innovations et intensification agricole en Afrique Tropicale » in *Cahiers d'études africaines*, n° 121-122 Vol (XXXI 1-2) pp. 65-81.
- DANSERO E. 2005. « Le développement local entre le nord et le sud du monde, théories et pratiques : réflexions à partir de quelques expériences au Sénégal », 3<sup>e</sup> colloque international de la coopération interuniversitaire Turin - Sahel de Bamako à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs, les 10 et 11 février 2005, 10 p.
- DI MEO G., 1998. *Géographie sociale et territoires*, Paris, Editions Nathan, 320 p.
- DIOP M-C. (dir.), 2004. *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durables*, Paris Editions Karthala, 299 p.

- DIOP M-C. (dir.), 2002. *La société Sénégalaise entre le local et le global*, Paris Editions Karthala, 723 p.
- DIOP O., 2007. « Pêche » in NDIAYE P. (éd.), *Atlas du Sénégal*, les Editions J.A. Paris, pp. 88-89.
- ENDA/SYSPRO, 2001. *Présentation résumée du programme « Sénégal Agricole »*.
- FALL A. S. et GUEYE C., 2005. *Urbain-Rural l hybridation en marche*, Dakar, Enda tiers-monde, 478 p.
- FALL S.T. et CISSE I., 2000. *Actes du forum sur l'agriculture urbaine, Sébikhotane, 8 novembre 2000*, ISRA, Dakar, 80 p.
- FALL S.T. et FALL A.S., 2001. *Cités horticoles en sursis. L'agriculture urbaine dans les grandes Niayes du Sénégal*, CRDI, Ottawa,
- HERIN R., 2007. « A propos du territoire et des réticences d'usage qu'il suscite » in *Espaces géographiques et SOciétés (ESO)* n° 26, septembre 2007, pp. 17-28.
- KAHANE, R. et TEMPLE, L., 2003. *Place et rôle de l agriculture périurbaine en Afrique tropicale*, FAO-CIRAD, Collection « les filières alimentaires urbaines en Afrique », document PDF, 2 p.
- KANE A. et NIANG, 2007. « Géologie et hydrogéologie » in NDIAYE P. (éd.), *Atlas du Sénégal*, les Editions J.A. Paris, pp. 62-63.
- LEVY J. et LUSSAULT M., 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1008 p.
- MAGRIN G., 2007. « Le développement local introuvable : réflexions sur l'importance d'un concept au Sénégal », in *Cahier Girardel n° 4*, Saint-Louis, pp. 32-64
- MALEZIEUX E. et MOUSTIER P., 2005. « *La diversification dans les agricultures du sud : à la croisée de logiques d environnement et de marché* » in *Agricultures*, n° 3, Volume 14, pp. 277-281.
- MARGETI C., 2005. « Discontinuités et agro-industries : de l'agrégation à la fracture spatiale », communication pour le symposium international « Territoires et enjeux du développement régional », Lyon, 9-11 mars 2005, 10 p.
- NDIAYE R., 2000. *Les problèmes de gestion spatiale du littoral*, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle de géographie de l'UCAD, 367 p.
- NINOT O., 2003-a. *Pour une lecture critique des circulations entre villes et campagnes dans les pays du sud : l'exemple du Sénégal*, communication colloque villes campagne de Poitiers, document PDF, 9 p.
- NINOT O., 2003-b. *Vie de relations, organisation de l'espace et développement en Afrique de l'Ouest : la région de Tambacounda au Sénégal*, Thèse de troisième cycle de géographie de l'Université de Rouen, 460 p.
- OLANREWAJU B. et al., 2004. *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD/CRDI, Paris et Ottawa, 173 p.
- PECQUEUR B., 2005. « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud » in ANTHEAUME B. et GIRAUT F. (dir.), *Le territoire est mort. Vive les territoires !*, Paris, IRD Editions, pp. 295-316.
- PECQUEUR B., 2000. *Le développement local pour une économie des territoires*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Syros, 132 p.
- PECQUEUR B. (coord.), 1996. *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'harmattan, 246 p.
- PELLISSIER P., 2000. *Les interactions rurales-urbaines : un survol introductif au débat*, allocution d'ouverture, Actes du colloque de l'APAD du 26-28 janvier 2000, 13 p.
- PIVETEAU A., 2005. « Décentralisation et développement local. Analyse d'un rapport ambigu à partir du cas sénégalais », in *Tiers-monde*, janvier 2005, 18 p.

- REPUBLIQUE DU SENEGAL et FAO, 2006. *Programme Nationale de Développement Agricole*, premier draft, Dakar, janvier 2006, 62 p.
- REPUBLIQUE DU SENEGAL, 2004. *Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale*, Dakar, 26 p.
- REQUIER-DESJARDINS D., 2003. « Décentralisation et dynamiques locales de production dans les pays en développement », in LECLERC O. M. et RECHEDADE A. (dir.), *Décentralisation entre dynamiques locales et mondialisation*, Paris, Cach du CEMDEV n°27, 270 p.
- SAKHO P., 2007. « Dakar et le littoral » in NDIAYE P. (éd.), *Atlas du Sénégal*, les Editions J.A. Paris, pp. 112-115.
- SALL M., 1982. *Dynamique et morphologie au Sénégal occidental*, thèse d'Etat de géographie de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, 604 p.
- SECHET R. et KEERLE R., 2007. « Petite histoire de nos délicatesses avec le territoire » in *Espaces géographiques et Sociétés (ESO)* n° 26, septembre 2007, pp. 7-15.
- SHAH A., 1998. *Balance, Accountability, and Responsiveness: Lessons about Decentralisation*, World Bank, Washington.
- Touré O. et SECK S.M., 2005. *Exploitation familiales et entreprises agricoles dans la zone des Niayes au Sénégal*, IED, Dossier n° 133, Londres, 60 p.
- TOURE S. et al., 2005. « Intégration horticulture – élevage dans les systèmes agricoles urbaines de la zone des Niayes (Sénégal) » in FALL A. S. et GUEYE C., *Urbain-Rural l hybridation en marche*, Dakar, Enda tiers-monde, pp. 445-478.
- YUNG J.M. et ZASLASKY J., 1992. *Aperçus sur les stratégies des producteurs et des organisations paysannes dans le Delta du fleuve Sénégal*, CIRAD-SAR, Montpellier, 83 p.
- ZIMMERMANN J.-B., 2005. « Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial » In *Revue de L'IRES*, n° 47 Vol. 1, pp. 21-36.